

# Le supérieur convoite les finances du secondaire

L'administrateur de la fédération des universités et hautes écoles propose une piste pour refinancer le supérieur : faire des économies dans le secondaire.

Les universités belges manquent de moyens. Julien Nicaise, administrateur de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares), estime que la Communauté française peut dégager des ressources en interne pour refinancer l'enseignement supérieur. Il vise les moyens octroyés au secondaire. Et évoque comme piste principale les normes d'encadrement des élèves : « On atteint aujourd'hui dix élèves pour un professeur dans le secondaire

(c'est une moyenne bien entendu, pas la réalité de toutes les classes) alors que cette moyenne est de 13-14 dans différents pays européens. Vu ce que coûte l'enseignement secondaire, si l'on prend en compte tous ces éléments-là, si c'est bien concerté, il m'apparaît que cette évolution peut se faire sans pertes d'emploi. »

Julien Nicaise précise qu'il ne préconise pas d'augmenter la taille des classes : « La multitude

d'options oblige à recruter de nombreux professeurs pour, parfois, encadrer de petits groupes. L'idée : en remontant les normes de création et de maintien d'options, en limitant peut-être les choix, on réduirait la pression sur le budget de la Communauté. Faut-il ouvrir une option pour quelques élèves ? Est-il vraiment impossible que des écoles situées dans le même quartier ou la même région se concertent sur l'offre d'enseignement ? » ■

## « Il y a des sujets tabous dont il faut oser parler »

► Alors que le gouvernement francophone arrive en fin de législature, beaucoup de questions se posent sur l'avenir financier de la Communauté française.

► Pour le patron de l'Ares, Julien Nicaise, il y a des marges du côté des Régions et de l'enseignement secondaire.

### ENTRETIEN

Cinq ans déjà que l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) a été créée pour fédérer le secteur. Son administrateur Julien Nicaise vient de voir son mandat prolongé par le gouvernement après une brillante évaluation de son conseil d'administration. Il dresse son bilan, trace des perspectives et, inquiet pour l'avenir financier de la Communauté française, il évoque des pistes de refinancement pour l'avenir.

A ses débuts d'aucuns ont comparé

l'Ares à une « usine à gaz ». Sont-ils trompés ?

Certains pensaient effectivement que ça ne fonctionnerait pas, d'autres craignaient une surcharge administrative... Pour tout dire, créer cet organisme d'intérêt public (OIP) de toutes pièces, fut un énorme défi organisationnel. Cinq ans après, le bilan est positif : l'Ares est une structure souple, moderne, agile.

Quels dossiers ont marqué votre premier mandat ?

L'Ares est à la fois un organe de concertation et d'avis, un opérateur public (avec par exemple l'organisation de l'examen d'entrée en médecine) et un catalyseur de services à la société (elle a inspiré la politique d'inclusion des étudiants à besoins spécifiques). Parmi les dossiers marquants, je citerais la médecine bien sûr (lire ci-contre) et l'avènement de la formation initiale des enseignants (NDLR : le vote prochain du décret au Parlement ne devrait être qu'une formalité). Cette réforme, c'est une sorte de serpent de mer qui sort enfin la tête de l'eau. Elle sera cruciale pour les hautes écoles et les universités. Permettre aux enseignants d'obtenir un diplôme revalorisé est une excellente chose mais ce ne sera pas simple à concrétiser pour la rentrée 2020.

L'Ares a donc mis en place une cellule d'accompagnement des établissements concernés.

Pas simple non plus à financer...

Une série de dossiers vont venir interroger le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À elle seule, la refonte de la formation initiale coûtera un paquet de millions en revalorisation salariale. Il y a aussi le pacte, les demandes des directeurs du fondamental, les diverses demandes des syndicats, les sollicitations du secteur de la culture et de l'enfance et, bien entendu, les besoins énormes du supérieur. Toutes ces réformes sont indispensables mais pour nous, à l'Ares, la priorité c'est la poursuite du refinancement de l'enseignement supérieur. Notre collège d'experts avait chiffré les besoins à 600 millions d'ici à 2030. Les recteurs estiment qu'au vu de la situation budgétaire, ce n'est pas réaliste, mais fixent le minimum à 150 millions. Après les 50-60 millions acquis sous cette législature, notre demande c'est d'amplifier le mouvement.

Face à ces demandes, la politique budgétaire francophone est assez keynésienne dans le sens où la Communauté française ne s'oblige pas à une rigueur absolue, elle continue à investir dans l'enseignement en

provoquant un déficit...

Ou en creusant ce déficit ?

Certains diront que c'est complètement suicidaire, d'autres que c'est une excellente chose pour relancer la croissance. Je n'ai pas à en juger c'est un choix politique, même si, d'où je regarde, je pense qu'investir dans l'enseignement supérieur est plutôt une chose intéressante.

Des idées pour rendre le tout financièrement soutenable ?

Soit on sollicite un apport financier à l'extérieur... A ce propos, j'ai entendu les syndicats évoquer une aide européenne. C'est intéressant mais ce serait sans doute un « one shot » alors que l'enseignement a besoin de financement récurrent. A ce propos aussi, et à titre strictement personnel, j'estime qu'il faut travailler davantage avec les Régions car c'est là que se trouvent de véritables capacités financières. Il existe d'ailleurs déjà des collaborations ponctuelles.

C'est un plaidoyer pour régionaliser l'école ?

Ce serait une solution extrême, je plaide plutôt pour amplifier un système de politiques croisées où les Régions interviendraient dans les politiques de la Communauté française. Nous ne faisons peut-être pas

*tout à fait le même métier mais nous avons sans doute des choses à partager.*

#### D'autres pistes ?

*Done, soit on travaille en externe avec les Régions ou l'Europe. Soit on travaille en interne : on recherche des marges possibles au sein du budget de la Communauté française. Souvent, on entend que c'est impossible mais je ne suis pas d'accord. Sachant qu'on ne parvient pas à recruter dans le secondaire à hauteur de ce qu'exigent les normes actuelles (en math, sciences, langues...) avec de très nombreux enseignants qui ne disposent pas des titres requis. Sachant aussi que la pression ne va faire qu'augmenter puisque la population scolaire va crescendo, je suggère de diminuer la demande d'enseignants en relevant légèrement les normes d'en-*

*cadrement : on atteint aujourd'hui 10 élèves pour un professeur dans le secondaire (c'est une moyenne bien entendu, pas la réalité de toutes les classes) alors que cette moyenne est à 13-14 dans différents pays européens. Vu ce que coûte l'enseignement secondaire, si l'on prend en compte tous ces éléments-là, si c'est bien concerté, il m'apparaît que cette évolution peut se faire sans perte d'emplois.*

#### Donc vous préconisez d'augmenter la taille des classes ?

*Non, il faut juste comprendre pourquoi on a un aussi bon taux d'encadrement. Il vient en fait de la multitude d'options qui obligent à recruter de nombreux professeurs pour, parfois, encadrer de petits groupes. L'idée : en remontant les normes de création et de maintien d'options, en limitant peut-être les choix, on réduirait la pression sur le budget de la Communauté. Faut-il ouvrir*

*une option pour quelques élèves ? Est-il vraiment impossible que des écoles situées dans le même quartier ou la même région se concertent sur l'offre d'enseignement ? On est capable de se parler dans le supérieur pour savoir qui fait quoi, il n'est donc pas indécent que le secondaire réfléchisse à faire pareil.*

#### Quelles économies peut-on espérer ?

*Juste un exemple : des experts ont calculé que passer d'un équivalent temps plein pour 10 élèves à un pour 13 élèves, permettrait de libérer des centaines de millions. C'est énorme ! Il y a des sujets tabous dont il faut parler, sur lesquels il faut oser, à un moment donné, ouvrir la réflexion.*

#### Pour refinancer le supérieur ?

*Nous devons, nous aussi, prendre en compte l'enjeu démographique. On nous annonce entre 40.000 et*

*60.000 étudiants de plus d'ici dix ans, soit une hausse de population de 25 à 30 % dans les hautes écoles et universités. Il est clair qu'avec le mécanisme actuel d'enveloppe fermée, cela devient de moins en moins tenable... A contrario, l'enveloppe étant ouverte dans le secondaire - c'est pour cela, que le supérieur le regarde avec un certain appétit -, les perspectives démographiques y sont moins problématiques. J'ajouterais que, outre le boom démographique, nous avons un autre défi à relever : rehausser le taux de diplômés du supérieur. Il stagne à 40 % depuis une dizaine d'années alors que des pays comparables atteignent 60 %. C'est un enjeu pour des sociétés comme la nôtre où, surtout en Wallonie et à Bruxelles, il n'y a pas d'autre matière première qu'une jeunesse à former. ■*

ÉRIC BURGRAFF

## MÉDECINE

### « Un examen d'entrée avec 80 % d'échec n'est pas laxiste »

Nouvelle étape dans la saga du dossier « médecine » : la ministre Maggie De Block conteste l'efficacité de l'examen d'entrée et confirme sa menace d'imposer un filtre à la sortie des études. En tant qu'organisateur dudit examen, Julien Nicaise, l'administrateur de l'Ares, réagit.

#### L'examen d'entrée francophone est-il laxiste ?

*Peut-on dire qu'un examen est laxiste lorsque 80 % des candidats qui s'y présentent échouent ? Je ne le pense pas. En 2017, il y a eu 696 lauréats en médecine, ce qui fait que nous serons en dessous du quota Inami en 2023.*

*En 2018, il y a eu 1.042 lauréats, parmi lesquels 20 % sont de nationalité étrangère. Ce phénomène des étudiants étrangers inscrits en médecine n'existe pas aussi intensément en Flandre, c'est une première différence importante. Une deuxième est que plusieurs étudiants, malgré qu'ils soient lauréats, ne s'inscrivent finalement pas en médecine (10 % des lauréats en 2017). Enfin, parmi les lauréats, 40 % d'entre eux échouent en première année alors qu'ils sont moins de 10 % en Flandre. Tout cela montre que la cohorte francophone va naturellement décroître. Les situations flamande et francophone ne sont donc pas comparables.*

**La ministre estime que les francophones ne forment pas assez de généralistes, enclenchant du même coup la pénurie ?**

*Depuis la réforme de l'Etat en 2014,*

*ce sont les Communautés qui sont compétentes pour fixer les sous-quotas. Ces dernières années, parmi ceux-ci, on dépassait les 30 % de numéros pour des généralistes et ils sont même désormais au-delà de 40 %. Les deux Communautés sont en la matière dans des ratios similaires. Mais la situation des spécialistes n'est pas non plus idyllique, notamment en milieu hospitalier où les recrutements de pédiatres, gériatres, psychiatres... sont difficiles. Si l'on avait formé plus de généralistes par le passé, cela voudrait dire que l'on aurait également formé moins de spécialistes et que l'on aurait davantage eu recours à des médecins provenant de l'étranger. C'est tout le paradoxe de filtrer les étudiants francophones et dans le même temps de faire venir de nombreux médecins de l'étranger.*

E.B.

## LES FUSIONS

### Divergences de vues

*« Trois dossiers de fusions sont actuellement sur la table : l'UCLouvain avec Saint-Louis, l'ULB avec l'hecs et l'Ecarn qui veut se rapprocher de l'Ichec. Il y a toujours eu des fusions dans le secteur et il y en aura encore demain. Le problème avec les deux premiers projets, c'est qu'il y a eu une forte polarisation sur la logique ou pas de faire la première. L'Ares acte les divergences de vues mais soutient les deux projets, il n'y a plus aujourd'hui d'opposition de principe sur ces dossiers. »*

### Habilitations

*« Est-il logique que l'on négocie des retraits d'habilitations (NDLR : le sésame pour organiser un*

*programme de cours) alors qu'il n'y en a pas eu précédemment ? Certains trouvent anormal ce retrait d'habilitation et d'autres disent que c'est logique car sur le pôle bruxellois, cela va augmenter la concurrence. En réalité, il faut bien lire ce que dit le projet de décret à ce propos : le texte ne parle pas de retrait mais d'obligation de "codiplômer." »*

### Concurrence ?

*« Un changement de nom du pouvoir organisateur va-t-il augmenter la concurrence à Bruxelles ? Certains minimisent les effets, d'autres au contraire estiment qu'il y aura bien concurrence supplémentaire. Je pense que la vérité est un peu entre les deux... Il y a sans doute aussi dans ce dossier une question de confiance entre les acteurs. »*

E.B.

## la carte blanche

Un collectif composé de professeurs, de chercheurs, d'étudiants et du personnel d'universités

# Refinancez nos universités : investissez dans l'avenir de la FWB

**Les étudiants, les chercheurs, les professeurs, et le personnel technique et administratif des universités s'unissent pour tirer la sonnette d'alarme quant au manque de moyens de l'enseignement supérieur.**

Plus que jamais, les universités ont un rôle à jouer pour trouver des réponses aux défis de notre siècle. Elles sont, avec d'autres acteurs, appelées à chercher des solutions innovantes aux problèmes sociétaux et environnementaux, à vivifier le tissu économique régional en y diffusant de nouvelles technologies, à former des citoyens, à promouvoir la culture et le vivre ensemble, à jouer un rôle d'ascenseur social, et enfin à être tant un des lieux de consciences réflexives d'une société en pleine mutation qu'un laboratoire de la transition écologique. Ce sont des missions qui nécessitent intelligence, remise en question et connaissance. Cependant, malgré l'importance de celles-ci, les universités sont de moins en moins en mesure d'assumer leur rôle aujourd'hui.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le financement par étudiant a en effet chuté de 22,3 % entre 1997 et 2016 dans les universités et de plus de 15 % dans l'enseignement supérieur hors université (OCDE, 2018). Répondre à des attentes croissantes avec moins de moyens, telle est l'équation inextricable à laquelle nos institutions sont confrontées. Les conséquences de ce sous-financement sont aujourd'hui plus visibles que jamais : les étudiants sont sous-encadrés et les personnels académiques, scientifiques, administratifs et techniques en constante surcharge de travail, entraînant une augmentation du nombre de burnouts. La raréfaction et la vétusté des équipements, auditoires, laboratoires et espaces de travail rendent difficile et pénible la réalisation de leurs missions. La complexité administrative due aux nouvelles mesures dérétales – qui par ailleurs allongent la durée moyenne des études – ne fait qu'empirer la situa-

tion.

Si l'on veut des universités qui remplissent leurs missions, il est impératif de s'en donner les moyens. Un tel appel à un refinancement des universités et de l'enseignement supérieur en général n'est pas neuf. Mais il est aujourd'hui indéniable que nos universités ont atteint un point de saturation. Si le refinancement réalisé par le ministre Marcourt (PS) va dans le bon sens, il ne s'agit que d'une rustine sur un pneu sur le point d'exploser. Il est urgent de re-

penser la politique de l'enveloppe fermée imposée aux universités depuis 1998. Dans ce système, justifié par les mesures d'austérité budgétaire de l'époque, la hausse globale du nombre d'étudiants n'est pas suivie par une augmentation du budget total des universités. Seule une université voyant son nombre d'étudiants augmenter plus rapidement que celui de ses voisines verra son financement s'accroître. Il en résulte une compétition néfaste pour attirer à tout prix le maximum d'étudiants. Cette situation est absurde à l'heure du décret Paysage, dont un des buts affichés est de réduire la concurrence entre institutions.

Concrètement, les recteurs appellent dans leur récent memorandum à un refinancement à hauteur de 150 millions d'euros sur la prochaine législature, et ce rien que pour les universités. Ce montant nous semble être le minimum eu égard à la situation. Davantage de budget est nécessaire pour agir sur la surcharge de travail des différentes catégories de personnel, y compris le personnel de soutien administratif et technique, trop souvent oublié. Cela leur permettrait d'assumer, dans de bonnes conditions, leurs services envers la communauté étudiante et envers la société. Les enseignants et assistants auraient les moyens de mettre en œuvre une pédagogie plus adaptée aux nouvelles générations d'étudiants et d'ainsi contribuer à augmenter les taux de réussite, stagnant actuellement sous les 40 % en première année selon les

chiffres de l'Ares. D'ambitieux programmes de recherche de pointe pourraient être également lancés. Et les établissements pourraient renflouer leurs services sociaux, au moment où la précarité étudiante connaît une augmentation inquiétante. En témoigne le nombre d'étudiants émergeant au CPAS, qui a été multiplié par 7,4 en 15 ans (*La Libre*, juin 2017).

Investir dans l'enseignement supérieur demande bien sûr du courage politique. Ainsi, plus qu'une dépense budgétaire, le refinancement est avant tout un investissement dans les générations futures. C'est une vision de la société selon laquelle l'enseignement devrait être financé par l'argent public, et non au détriment des étudiants (par l'augmentation du minerval) ou de la liberté académique (par le recours au financement privé). Un financement juste doit en effet être compris comme un choix pour l'avenir. C'est également un choix stratégique, car selon l'OCDE (2018), 1 euro investi dans l'enseignement supérieur rapporte 5 euros à l'Etat à terme.

C'est donc conjointement que les signataires de cette carte blanche demandent aux pouvoirs politiques de prendre leurs responsabilités et de refinancer l'enseignement supérieur. A cet égard, l'Union européenne recommande d'ailleurs un financement de l'enseignement supérieur à hauteur de 2 % du PIB alors qu'il n'est actuellement que de 1,5 % en Belgique selon l'OCDE. Si les communautés universitaires se manifestent aujourd'hui, c'est bien parce que la situation a atteint son paroxysme et qu'elle n'est plus soutenable. Ce n'est pas dans le seul intérêt des étudiants et du personnel des universités que ce texte a été écrit, mais c'est dans celui de notre société. C'est bien par la démocratisation d'un enseignement supérieur de qualité que l'on construira une société démocratique et émancipatrice.

La liste complète des signataires est à retrouver sur [plus.lesoir.be](http://plus.lesoir.be)